6 PAGES 5 CENTIMES

L'Egalité
DE ROUBAIX TOURCOING

Fondé en 1893

Téléphones : à LILLE N° 1.02 — à ROUBAIX N° 3.28 — à LENS N° 1.02

ABONNEMENTS — 3 mois / 6 mois / 1 an
Nord et Départements limitrophes . . . . . 4 fr. 50 — 9 fr. — 18 fr.
Autres Départements. . . . . 5 fr. 50 — 11 fr. — 22 fr.
Les abonnements sont reçus sans frais dans tous les bureaux de poste

Le Numéro 5 Centimes

PUBLICITE
Les Annonces et Réclames sont reçues directement aux Bureaux du journal et dans toutes les Agences de France et de l'Etranger

Mercredi 2 JUIN 1909

Le Discours DE LENS

Il y a quelques semaines seulement, je mettais le citoyen Niel en garde contre les anarchistes, et je lui prédisais qu'ils lui feraient, à la première occasion, le coup du père François.

Le coup est fait maintenant : Niel a dû donner sa démission de secrétaire général de la C. G. T. Il a dû céder, devant le parti pris cynique, l'intolérance brutale, la méchanceté préméditée, de gens dont il ne donne pas les noms, mais que tout le monde connaît.

Des amis politiques, comme Jaurès et Albert Thomas, exhortent en ce moment les réformistes au sang-froid, à la prudence, et les préviennent contre l'idée de scission qui hante beaucoup d'esprits. C'est bien. Nous ne nous en irons pas. D'ailleurs, ce serait aller au-devant du désir des anarchistes, que de partir en faisant claquer les portes. Il y a, paraît-il, certains comptes à régler avec les ultra-purs de la C. G. T., et nous serions des naïfs de mettre entre eux et nous les murs de la maison des Fédérations.

Nous resterons donc à la C. G. T. Mais que nos amis, dont les intentions sont les plus louables, ne nous demandent pas de sacrifier notre dignité, notre amour-propre à des considérations dont les anarchistes se moquent comme un poisson d'une pomme. Si nous restons à la C. G. T., c'est pour y accomplir l'œuvre de régénération syndicale dont a parlé Niel, pour éclairer le prolétariat sur les agissements de ceux qui nous traitent, nous les réformistes, en adversaires plus implacables que le patronat.

On a quelque honte à avouer qu'une partie de la classe ouvrière a pu confier un mandat quelconque à ces bluffeurs cyniques et impudents qui ont provoqué par leurs intrigues la démission de Niel.

Nous sentons tous que les anarchistes préparaient leur revanche, sans s'inquiéter des conséquences que pouvait avoir l'étalage de leurs rancunes suspectes, mais nous ne pensions pas que le discours de Lens servirait de prétexte à cette mauvaise action.

Niel a exposé son opinion courtoisement, sincèrement. Il a dit — parce qu'il le croyait — que nous traversions une heure critique, dangereuse, et comme il connaît bien les forces dont dispose la C. G. T., il a eu le courage de dire qu'en pleine crise de croissance, nous n'étions pas encore assez forts pour lutter victorieusement contre les forces de conservation sociale auxquelles nous nous heurterions dès le premier moment.

Et ce serait parce que Niel a cru bon de conseiller le sang-froid et la prudence aux travailleurs que les anarchistes le clouent au pilori ? C'est parce qu'il a dit qu'il fallait derrière les minorités agissantes des organisations puissantes, instruites, éduquées, prêtes pour les luttes à venir, que l'on prétend le disqualifier devant la classe ouvrière ?

Si cela était, je voudrais bien que ceux qui nous conseillent de patienter et de attendre les reins aux étrivières de M. Griffuelhes, nous disent à leur tour quel intérêt sérieux nous avons à prendre des gants avec ces bas intrigants qui n'ont au cœur que de la haine pour les hommes probes et dévoués qui bataillent depuis un quart de siècle pour l'émancipation du prolétariat.

Ce n'est pas avec des phrases que nous guérirons la plaie qui nous ronge. C'est par des actes virils qui feront renaître la confiance dans les masses ouvrières écœurées de l'œuvre divisionniste accomplie en quelques années par les anarchistes.

Trop longtemps, de braves et bons militants ont cru que l'intérêt des travailleurs leur commandait de souffrir en silence les avanies, les rebuffades et les outrages de gens qui ne sont venus à l'organisation syndicale qu'avec l'ambition malsaine de la diriger autoritairement, de s'imposer par la violence, par la terreur, on sait dans quel but.

Les réformistes ont bondi sous l'outrage fait à leur élu, à l'homme courageux et sincère, ennemi du bluff, qui, dans son discours de Lens, a osé crier casse-cou et démasquer les pêcheurs en eau trouble.

Nous commettrions une lâcheté impardonnable si nous ne relevions pas le gant, si partout, à notre tour, dans la presse, dans les réunions publiques, nous ne signalions les dangers que font courir au pacte unitaire les acrobates de la révolution à coup de manche à balai.

Que nos amis se rassurent, d'ailleurs, les révolutionnaires de pacotille ne sont forts que pour les mauvais coups, et il suffit de les connaître fant soit peu pour en avoir rapidement raison.

Dans le Pas-de-Calais, nous avons eu affaire à la fine fleur, au dessus du panier de ce parti d'esbroufeurs. Du jour où nous avons fait face au broutehoutisme, résolument, énergiquement, ça été fini. Le chef de la bande a rendu le dernier soupir, il y a huit jours, au congrès des Ardoisiers.

Emile BASLY,
Député du Pas-de-Calais.

Hier & Aujourd'hui

Les Conseils de Guerre

Le Congrès de la Ligue des Droits de l'Homme et du Citoyen qui s'est tenu à Rennes a été entièrement dominé par les souvenirs de l'Affaire Dreyfus : toutes ses phases ont été longuement et éloquemment évoquées. La juridiction militaire avait donné sa mesure alors et, à Rennes même, combien le scandale avait été éclatant. Il n'y eut plus ensuite dans le parti républicain qu'un cri pour la suppression, en temps de paix, des Conseils de guerre.

350 députés avaient inscrit cette réforme dans leur programme de 1906 ; il semblait bien que rien ne pouvait venir entraver le vote d'une loi énergiquement voulue par tous ceux qui se réclamaient de la formule de M. Maujan : « La Justice égale et commune pour tous ». Une fois de plus la démocratie expérimente qu'il y a loin de la coupe aux lèvres.

229 républicains sont restés fidèles à la promesse de leur programme mais, malgré leurs efforts, la Chambre plus que jamais se débat dans l'incohérence : elle vote un article 1er qui supprime les Conseils de guerre, puis un article 3 qui, en fait, les rétablit. L'opinion républicaine en demandait la suppression pure et simple.

Certes nous ne méconnaissons pas le grand progrès accompli. La composition du Conseil avec un président civil et la présence à côté des militaires de deux jurés civils ; la restitution de bon nombre d'infractions de droit commun aux juridictions ordinaires et à l'instruction des parquets civils ; surtout le maintien, avec l'organisation nouvelle, de la minorité de faveur — constituent une série de garanties sérieuses et marquent que fatalement, le Code militaire de 1857, pour le temps de paix, institué à une époque où il était admis que l'Armée constituait un corps spécial dans la nation — n'aura plus, et pour un temps très court, qu'un semblant d'existence.

C'est grâce à l'intervention de M. Chéron, que la Chambre a maintenu dans la loi le principe de la minorité de faveur : Or, il suffira toujours de trois voix pour la constituer et assurer l'acquittement, celle du président et des jurés civils, sans compter la voix du simple soldat. N'est-il pas surprenant que la lutte contre cette disposition ait été menée par M. Labori l'ancien avocat de Dreyfus ? Ne semblait-il pas, à considérer le rôle si considérable qu'il joua dans l'Affaire qu'il dût attacher son nom à une réforme dont tant de fois, avec un si grand talent, il avait démontré la nécessité et l'urgence ?

Ce que veut le pays et ce qu'il obtiendra, c'est la disparition du juge militaire ; il n'est pas admissible que le Chef soit en même temps le Juge.

G. DESMONS.

CHRONIQUE

Le Rocher de la Vierge

Jeune, riche, déjà célèbre, le professeur Marois avait épousé Clémence sans dot et deux années de mariage n'avaient pas attiédi son amour.

Et pourtant, en retour !... L'illusion, hélas, était-elle encore possible, et Laurière n'était-il pas irrémédiablement, l'amant de celle qu'il idolâtrait ?...

Lentes et douloureuses pour Roger avaient été les étapes de son doute...

Mais un jour une nouvelle preuve était venue raviver ses soupçons, saper l'édifice ensoleillé de ses rêves.

En parcourant le journal préféré de Clémence — préféré !... Ah, il savait pourquoi maintenant ! — un nom avait accroché son regard. C'était — en quatrième page, — à la colonne de la « petite correspondance », celui du signataire de cet énigmatique avis « Lundi. Poste restante, C. D. 28. Maugis. »

— Maugis !... Tiens !... avait-il observé, le nom du pur-sang de Laurière.

Et il allait passer outre. Mais le doute couvait en lui en dépit d'une confiance de façade. Et soudain alors, il acquérait la certitude que ce pseudonyme de Maugis dissimulait mal le patronymique armorié du misérable, de même que C. D., la destinataire, le nom de Clémence Dubuit, l'abjecte créature qui lui devait tout : nom, considération, honneur, repos fortune — sa femme !

Et l'artificieuse logique qui s'ancre, immuable, en les cerveaux malades, avait étayé ses soupçons.

Lundi !

On était au jeudi. Et lundi prochain, depuis l'avant-veille, ils seraient à Biarritz. Biarritz, chaque année à pareille époque, était en effet leur plage de prédilection... Et une fois de plus, délibérément, il accorda à ses alarmes et à ses perplexités un nouveau répit.

⁂

A Biarritz, le lundi, dès l'ouverture du bureau de poste :

— C. D. 28...

— C. D. 28... Parfaitement, monsieur... Mais, objecta aussitôt l'employé, la suscription porte «Madame»..., il m'est impossible de vous la délivrer....

Un rapide frisson avait secoué Roger. Chancelant, la vue brouillée, il s'était accoudé pour dissimuler la faiblesse de ses jambes, le trouble subit de sa raison vacillante...

— Bien, dit-il, j'enverrai madame...

Puis, ayant avisé un café proche, il avait aussitôt, humant un matinal poison d'opale, glissé dans la main de la bonne, accompagnée d'une explicative pièce blanche, le libellé de l'adresse.

Experte à souhait, la bonne, sans tarder, avait rapporté la missive.

Roger Marois demeurait atterré de sa sagacité. Toute la matinée, il avait déambulé aux quatre coins cardinaux de la ville : de la côte des basques au Casino, du belvédère au promontoire, de la grande place au Café Anglais, toujours colportant la perfide, la brûlante lettre.

Il n'osait en déchirer l'enveloppe. Il appréhendait de se trouver face à face, sans transition, avec le douloureux secret.

Le courage lui manquait. Il se flagellait de reproches. Quoi ! Il tenait là la preuve de l'infâme Clémence et il irait une fois de plus se griser d'une pieuse duperie volontaire !... A cet instant, il crut qu'il allait oser.

Mais quelque chose d'annihilant se passait en lui, paralysait ses gestes. Et il n'avait pas davantage poursuivi l'imprudente tentative, consommé le viol qu'il voulait commettre. Il laisserait l'enveloppe intacte, différant, jusqu'à résolutions plus propices, la venue de l'heure cruelle et décisive.

Il redescendit vers la plage en quête de fraîcheur et de solitude. Puis d'un geste impulsif, il revint s'asseoir au café.

— Il y a confusion, fit-il en remettant la lettre à la bonne. Vous vous excuserez auprès de l'employé et lui direz qu'elle ne vous était pas destinée. L'écriture vous a révélé l'erreur.

⁂

Quand Clémence revint pour la troisième fois dans l'après-midi, l'employé des postes se confondit en politesses à dessein vagues et compatissantes pour l'incompréhensible retard de la missive tant attendue.

... Cependant de tenaillantes perplexités meurtrissaient le cœur de Roger. En proie à d'intérieurs combats, il optait tour à tour pour de sanglantes représailles et un candide laisser aller.

Une inconséquente dualité se disputait tour à tour en lui sa confiance et ses soupçons. Il avait aussi de puériles initiatives. Puériles et surtout lamentables par la terreur où elles le plongeaient qu'elles n'aboutissent à de trop décevantes constatations

Un matin, comme Clémence s'habillait prétextant des emplettes, Roger avait eu la tortueuse pensée, à la voir ainsi, tentante, gorge nue, se corseter devant la glace, d'user d'un inepte stratagème.

— Tu as la taille plus mince d'ordinaire, fit-il, ton corset est trop lâche...

Et, complaisamment, il en avait resserré les liens et prestement, insidieusement, noué à l'insu de Clémence les doubles boucles de la rosette.

C'était fou assurément...

Or, Clémence rentrée, le nœud révélateur avait disparu et quelques heures après Roger croisait Laurière en plein Biarritz.

⁂

La scène avait été d'un pathétique tragique et victorieux. Mais quel pardon momentanément consenti ; quelle justification charitablement admise furent jamais gage suffisant d'un oubli éternel des souillures ?....

C'était le soir.

Après la chaleur torréfiante du jour, des couples, loin du môle, s'égaraient, égrenés dans la nuit, réfractaires aux music-halls et aux casinos. Clémence et Roger, silencieux, s'acheminaient vers la jetée que surplombe le « Rocher de la Vierge ». La brise du large, par effluves, mêlait aux senteurs vivifiantes des algues le relent salubre des embruns. Les étoiles versaient leurs troublantes énigmes.

— Que c'est beau tous ces points d'or ! fit Clémence... et quel grand mystère !...

— Oui, approuva Roger.

Elle poursuivit :

— ... Cette danse d'étincelles est fascinante. Je ferme les yeux parfois pour éviter l'obsession...

Roger restait rêveur.

Les vagues autour d'eux déferlaient. Clémence s'en aperçut.

— Redescendons, fit-elle.

— Nous sommes bien ici, fit Roger.

Du môle, à cet instant, sortit un appel déchirant de sirène.

Clémence frissonna.

— Comme tu es triste, reprit-elle.

Il la repoussa. Puis sous l'empire de l'inoubliable :

— ... J'ai assez fermé les yeux, m'entends-tu, cria-t-il.

Déjà elle avait compris. Une pensée soudaine l'avait envahie, angoissante et mortelle. Une de ces pensées lucides dans la nuit de l'âme, révélatrices de désastre et d'effondrement...

A genoux, maintenant, dans l'eau envahissante, elle implorait grâce en pardons convulsifs.

— Pitié ! Roger !... je t'en supplie !... Je t'aime !... Oh ! pitié !... pitié !...

La lutte fut courte. Courte et sourde dans la clameur des vagues : la meute des vagues hurlant à la mort. Dix brasses à peine les séparaient de la pointe extrême de la jetée. L'ascension fut plus longue sur les falaises, gênée par les révoltes du désespoir. Là, un grand, un suprême cri. Voletant tout près, seules, les mouettes effarées l'entendirent.

... D'ailleurs, la sirène, au loin, venait de reprendre sa plainte lugubre et monotone, quand leurs deux corps crispés roulèrent dans la mer, du haut du « Rocher de la Vierge ».

Albert DELMAS

LILLE ENSOLEILLÉ

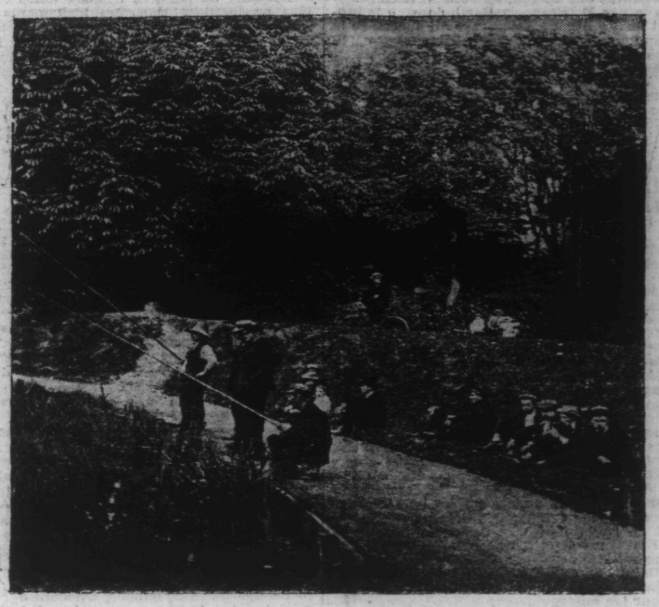

L'ardeur du soleil convia hier les pêcheurs lillois à envahir les rives du Grand Carré, au Bois de Boulogne

ECHOS

LES RUSSES ET LES FEMMES

Nous faisons aux japonais une réputation de misogynes forcenés. Si nous en croyons certains proverbes russes, nos alliés n'attrident guère non plus de respect de la femme. Oyez plutôt :

— Si tu as battu ta femme le matin, n'oublie pas de recommencer à midi.

— Tu peux taper sur ta femme avec un balai. Elle n'est pas en faïence.

— Deux femmes forment une assemblée ; trois, un enfer.

— La tête de la femme est vide comme la bourse du Tartare.

— Chez la femme et chez l'ivrogne, les larmes ne coûtent pas cher.

— Là où le diable n'arrive pas à pénétrer, il envoie des femmes.

— Secoue ta femme comme un arbre fruitier.

— Plus tu battras ta femme, meilleur sera ton foyer

FONCTIONNAIRES COLONIAUX

La plus belle de nos colonies, c'est la Guyane. Ce pays enchanteur est habité par 25.000 nègres, 600 colons et 3.000 fonctionnaires. En 1908, son budget se résumait de la façon suivante :

Recettes : 3.247.000 francs ;

Dépenses :

Travaux pour la colonie, 13.000 fr. ;

Appointements des fonctionnaires, 3 millions 234.000 francs.

Tous les fonctionnaires sont naturellement fils, frères, neveux, gendres ou clients des députés et conseillers généraux. Dans le nombre, on en cite dont les titres sont tout à fait rejouissants.

Un ancien député de la Guyane avait un parent nommé Le Boucher, agent d'affaires et placier en vins à Marseille. M. Le Boucher n'ayant pas réussi dans son petit commerce alla rejoindre son parent à Cayenne. Il fut immédiatement pourvu.

On créa pour lui un Service de la Colonisation et on lui donna à la fois les titres de : chef de la colonisation, inspecteur général des forêts et directeur de l'agriculture. Il se contenta de trente-six mille modestes francs pour remplir ces trois fonctions. Il est vrai qu'il n'y a en Guyane ni colonisation, ni agriculture, et que personne — pas même l'inspecteur général — n'a jamais pénétré dans les forêts.

Comme M. Le Boucher trouve la situation agréable et le pays à son goût, il fit venir à Cayenne son frère, qui fut nommé receveur de l'enregistrement et conservateur des hypothèques aux appointements de vingt-huit mille francs.

LE DOYEN DES CHANTRES

Le doyen des chantres de France est Auvergnat. Il a nom Tournade et est né à Labessette (Puy-de-Dôme).

A l'âge de huit ans, Pierre Tournade s'installa au lutrin, c'était en 1811, et il continue à chanter à quatre-vingt-dix ans.

LA PRESSE AUX ETATS-UNIS

Les Etats-Unis tiennent le record de la presse quotidienne avec 2.500 journaux par jour. Le capital que représentent ces journaux est énorme, car les dépenses d'un grand journal atteignent annuellement le chiffre de 5 millions de francs. Pour un certain nombre, cette somme s'élève à 20 millions. Deux ou trois feuilles, dont l'importance est exceptionnelle, dépassent 30 millions.

Les rédactions des grands journaux américains sont installées dans de véritables palais, hauts de 15 à 20 étages. Ces édifices gigantesques renferment une véritable armée de rédacteurs, d'employés de compositeurs, des rotatives dont quelques-unes coûtent 300.000 francs et qui débitent 300.000 exemplaires à l'heure, des postes téléphoniques, télégraphiques, etc. Quant aux correspondants à l'étranger, ils sont légion.

C'est la réclame qui fournit aux journaux les sommes colossales dont ils ont besoin pour exister, réclame qu'on ne voit qu'en Amérique. Annuellement, les journaux encaissent par ce moyen environ 2 milliards 500.000 francs. Une seule page d'un grand quotidien rapporte de 20 à 25.000 francs. Certaines grosses maisons industrielles versent à un seul journal jusqu'à près d'un million par an.

Les journaux ne connaissent plus que la machine à composer. Les feuilles à grand tirage emploient 30, 50 et même 70 machines.

Ajoutons encore que la quantité de matière est si considérable que, pendant la nuit, on compose environ 70 à 100 colonnes, dont presque la moitié reste sur le marbre.

Les Humbles Filles du Sacré-Cœur

Comment les Humbles Filles abandonnent Volonté et Jugement dans le mécanisme des exercices de piété et des charnelles pénitences.

Après avoir montré dans les articles précédents quels engagements prenaient les Humbles Filles du Sacré-Cœur, en s'affiliant à la secrète congrégation, donnons à nos lecteurs le spectacle des occupations auxquelles sont astreintes ces sœurs par la règle habile qui veut broyer leur volonté, leur jugement.

Pour mieux en faire des instruments dociles et sans révolte les organisateurs de la Congrégation ont créé tout un « encerclement de pratiques monotones, obsédantes, hallucinantes de méthodisme et de sèche piété. Des méditations préparées et ordonnées mêlent à cette aride arithmétique de la religion des motifs imaginatifs orientés vers la déraison mystique et tentent par des à-coups de merveilleux, de surnaturel, donnés dans le mécanisme étroit des exercices prescrits de délabrer l'organisation de la pensée et de ruiner la machine périssable, trois fois périssable...

L'engrenage des exercices de piété

Nous avons déjà cité les « exercices de règle » auxquels le vœu d'obéissance prononcé par l'Humble Fille l'astreint sous peine de péché.

Ce sont, chaque jour, l'oraison, le chapelet, la lecture spirituelle, la visite au Saint-Sacrement (au moins en esprit) l'examen particulier.

Il faut y ajouter les exercices suivants de piété, recommandés par les constitutions :

« Chaque jour :

L'office de l'Immaculée-Conception ou bien l'office de la Sainte Vierge en Psaumes ou en Peter et Ave.

La Sainte Messe.

L'examen du soir.

Le Salve Regina.

L'heure de garde du Sacré-Cœur.

Le Chapelet du Sacré-Cœur et les oraisons jaculatoires pendant les allées et venues. »

Pour chaque semaine : « les Communions de règle, l'assistance au chapitre, à moins d'une permission ou d'un empêchement imprévu et en outre le Chemin de la Croix. »

Pour chaque mois : « La retraite, la remise du bulletin, l'heure de garde du Rosaire perpétuel, l'heure sainte autant que possible la veille du premier vendredi. »

Pour chaque trimestre : « Le compte-rendu des progrès. »

Pour chaque année : « La retraite. »

Voilà un programme soigneusement corsé, n'est-ce pas ?

Les communions fréquentes avec leurs jeûnes préparant à l'hystérie de la Foi, leur symbolisme à effet facile sur des esprits timorés et asservis, viennent ajouter à cette kyrielle d'obligations.

« Les sœurs communieront deux fois la semaine. Le confesseur augmentera ou diminuera comme il le jugera bon. Les communions auront lieu en outre :

Aux grandes fêtes de Notre-Seigneur et de la Sainte-Vierge :

Le jour de la fête de Saint-Dominique et de Saint-François :

Le premier vendredi de chaque mois :

Le jour de la fête du Supérieur, de la Supérieure :

Le dernier jour de chaque mois pour les fidèles trépassés.

Les Humbles Filles du Sacré-Cœur de Jésus éprouveront un si grand besoin de la Sainte-Eucharistie qu'elles désireront la recevoir le plus souvent possible. »

Comme chez Mlle Le Fer de la Motte

La partie des règles de la congrégation que nous allons citer évoquera en l'esprit des lecteurs le souvenir de la « Maison sociale » dont les mœurs furent exposées récemment au cours du sensationnel procès Bassot.

Mlle Le Fer de la Motte, sœur Mercédès, disait :

« Il n'y a point de Mercédès, il y a Jésus dont je suis la grâce visible. Lui seul est et doit être aimé. Mais si vous m'aimez, vous l'aimerez. Je suis comme le pur cristal que traverse un rayon de soleil. »

Comme des chattes amoureuses, ses compagnes de la « Maison sociale » se frottaient à elle, l'environnaient comme on adore en cercle une idôle. A genoux, elles baisaient sa robe..

Nous allons retrouver chez les Humbles Filles du Sacré-Cœur — et de par le règlement — des marques d'une pareille aberration mystique.

Les novices feront d'abord leur apprentissage de l'abandon de tout ce qui n'est point la congrégation, Jésus, c'est-à-dire la supérieure. La règle s'exprime ainsi :

« Les novices devront être comme de petits enfants ; des apprentis à l'égard de la supérieure et de la maîtresse des novices. Elles seront respectueuses et douces à l'égard des professes ; entre elles elles rivaliseront de charité, de bonne volonté, d'humilité. Elles auront envers le cœur de Jésus une confiance qui dissipera les réflexions inquiètes et les retours sur le passé. Elles n'auront qu'un désir : servir, glorifier le sacré-cœur en faisant connaître, aimer, Dieu et la religion. »

Puis voici les pratiques de l'adoration, de la délation, du silence prudent sur tout ce qui concerne l'œuvre :

« Les sœurs respecteront Notre Seigneur Jésus-Christ dans la supérieure, recevront ses avis, ses réprimandes.

L'union la plus sainte règnera constamment entre toutes les sœurs au prix de n'importe quels sacrifices. Chacune se fera volontiers la servante des autres. Les anciennes seront indulgentes et dévouées pour les nouvelles ; celles-ci auront tous les égards possibles pour les anciennes et les malades.

Les sœurs se salueront en se rencontrant et aimeront à dire « Vive Jésus », à répondre « Vive Marie » ou à se rappeler une oraison jaculatoire. Elles emploieront de préférence les formules apprises pendant le noviciat, pour répondre, appeler, demander, remercier, etc.

Elles ne parleront pas d'elles sans nécessité et sans utilité ; en traitant avec le prochain, elles n'oublieront pas de pratiquer la leçon du Cœur de Jésus, « Apprenez de moi que je suis doux et humble ».

Elles ne prendront rien entre les repas sans une raison légitime.

Sous le couvert d'une précautionneuse intimité établie entre les sœurs, trois par trois, voici qu'apparaît la jésuitique délation :

« La sœur donnée à une autre pour aide doit l'obéissance à « l'officière » (c'est-à-dire à la plus âgée).

Aucune des sœurs n'en admonestera ou n'en commandera une autre sans en être chargée par la supérieure.

Par charité et par mortification les sœurs ne se plaindront pas les unes des autres.

Les sœurs sachant qu'une de leurs compagnes souffre moralement ou physiquement, est exposée dans son âme ou dans son corps avertiront la supérieure.

Une sœur sérieusement malade doit avertir ou faire avertir la supérieure immédiatement et lui remettre ou lui renvoyer sûrement les livres et les papiers concernant la société. On fera la même chose avant un voyage. »

La règle prescrit, on le voit, d'étroits rapprochements entre les sœurs. Mais ce sont des femmes, il peut y en avoir de jeunes, et la chair est faible ! La pieuse tendresse qui doit les unir, l'ardeur qu'elles peuvent apporter à se vouer au cœur endolori de Jésus, n'est pas sans laisser quelque inquiétude... Les organisateurs de la congrégation ont eu cette crainte et, bénéitement, les questionnaires, auxquels les sœurs ont à répondre aux Quatre-Temps, posent ces points d'interrogation :

« — Vos rapports avec votre supérieur sont-ils fréquents et surnaturels ?

— Tout est-il surnaturel dans vos rapports avec vos protégées ? »

Hélas, il n'y a qu'une si frêle barrière entre les exaltations passionnées de l'âme et celles de la chair !

Les souvenirs laissés par les révélations faites au cours du procès Bassot ont édifié le public à cet égard.

LA CORRECTION

La ferveur mystique est une variété du sadisme.

Lorsque la chair est humiliée, lorsqu'elle est publiquement l'objet d'une honte il se produit en elle un tel abaissement, une telle sensation de déchéance qu'elle se sent revenir aux brutales ardeurs premières et c'est une sensation d'impudeur cruelle, de rut primitif qui la brûle alors.

Les mystiques ont spéculé sur cette vicieuse nature de la chair pour faire de la correction publique, de la pénitence corporelle en commun un stimulant pour les ardeurs de l'imagination.

Mettre la conscience à nu devant autrui est un geste de dévêtissement intime qui grise les stupres monstrueux que porte tout être affamé d'amour normal. Prostituer ses lèvres à la terre, devant témoin, c'est une offrande de soi, un hommage de sa caresse au néant, une sorte de passion solitaire assouvie en commun qui relève beaucoup plus des traités d'Hystériologie que de la Sainte-Eglise.

Mais tout cela détraque, toutcela envoûte sûrement, pesamment et la malheureuse qui s'abandonne à ces pratiques ne tarde plus à être le cadavre docile que souhaite la congrégation, le cadavre aux yeux cernés, aux lèvres séchées par les stériles voluptés mystiques.

Voici ce que prescrit la règle des Humbles filles :

« Le Chapitre, partout où les sœurs seront trois aura lieu chaque semaine. Les novices le feront à part autant que possible. Les sœurs accuseront leurs manquements extérieurs elles s'agenouilleront pour faire l'accusation, recevoir la correction et la pénitence, celles qui n'auront rien à se reprocher baiseront la terre en disant : « Je suis trop aveugle pour reconnaître mes manquements ». La supérieure indiquera la résolution à prendre, donnera les conseils et fera les observations utiles. Elle le s'accusera au Chapitre que si le supérieur est présent ».

Est-ce ainsi que tu as recommandé aux tiens d'aimer la Toute-Justice et la Toute-Beauté, ô Jésus-le-Nazaréen, qui relevait la Madeleine agenouillée et blâmait l'arrogance des grands prêtres.

ALEX WILL.

Une erreur de mise en page nous a fait publier en tête du texte des statuts de la Congrégation relatifs au vœu de chasteté plusieurs paragraphes qui ne se rattachent nullement à cette partie du règlement des Humbles Filles. Il faut donc lire aussitôt après la phrase : « Voici celui de chasteté et d'obéissance », le texte cité sous le titre « Vœu de chasteté ».

Pie X et les Jésuites

Rome, 1er juin. — Le pape a confié aux jésuites l'Université biblique qu'il vient de fonder à Rome. Cette initiative accroît singulièrement l'importance et l'influence de la Compagnie de Jésus qui est ainsi constituée par Pie X la gardienne de l'orthodoxie. C'est un nouveau symptôme des tendances intransigeantes en matière doctrinale du pontificat actuel.